

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

INDEXATION DES GRILLES TARIFAIRES

TRANSPORT ADAPTÉ, TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL, TRANSPORT RÉGIONAL ET TRANSPORT URBAIN

JOLIETTE, le 15 novembre 2023 – La division transport de la MRC de Joliette souhaite mettre au fait les citoyens d'une **indexation des grilles tarifaires** pour les services du **Transport Adapté**, du **Transport Collectif en Milieu Rural**, du **Transport Régional** et du **Transport Urbain**, effectif dès le **15 décembre**. Le conseil des maires a entériné cette décision à la séance d'octobre.

En effet, après 4 ans sans augmentation pour le Transport Régional, 7 ans pour le Transport Urbain et le Transport Collectif en Milieu Rural, ainsi que 10 ans pour le Transport Adapté, la MRC de Joliette a pris la décision d'indexer ses grilles tarifaires afin d'assurer la continuité de son service de transport. L'accessibilité de celui-ci étant au cœur de ses priorités, la MRC a orchestré une indexation progressive pour certains services.

« Dans une perspective de viabilité du service, les décisions en matière de tarification s'appuient sur le principe d'équilibre budgétaire qui nous permet d'assurer la continuité de ce service essentiel qu'est le transport en commun, et ce, de façon abordable dans la mesure du possible. Rappelons que l'aide financière annoncée dernièrement par le ministère des Transports (MTD) est consacrée uniquement aux sociétés de transport n'impactant pas notre MRC. C'est pourquoi l'indexation des grilles tarifaires était la mesure à prendre afin de répondre au mandat », mentionne Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette.

Transport urbain (TU)

Pour le réseau urbain, dès le 15 décembre 2023, prévoir une majoration de 0,15\$ du billet unitaire, ainsi qu'une majoration de 5% pour l'ensemble des carnets et titres mensuels respectant la formule du prorata. Consultez la nouvelle grille tarifaire en **annexe A**.

Transport Collectif en Milieu Rural (TCMR)

L'indexation de la grille tarifaire du Transport Collectif en Milieu Rural se fera sur 3 ans. Dès le 15 décembre 2023, prévoir pour l'ensemble de celle-ci une majoration de 0,25\$ par titre de transport. Cette hausse tarifaire se répètera pour les années 2024 et 2025. Nous avons profité de ce changement pour corriger certains écarts dans la grille tarifaire afin que celle-ci ait un écart similaire avec les autres services. Consultez la nouvelle grille tarifaire en **annexe B**.

Transport Régional (TR)

Dès le 15 décembre 2023, prévoir une majoration de 0,25\$ par billet unitaire, ainsi qu'une majoration de 4% pour l'ensemble des carnets respectant la formule du prorata. Aucune majoration pour les titres mensuels. Consultez la nouvelle grille tarifaire en **annexe C**.

Transport Adapté (TA)

L'indexation de la grille tarifaire du Transport Adapté se fera sur 3 ans. Dès le 15 décembre 2023, prévoir pour tous les déplacements à l'intérieur de la MRC de Joliette une majoration de 0,25\$ par titre de transport. Prévoir également pour tous les déplacements vers Rawdon et Saint-Félix-de-Valois une majoration de 1,00\$ par titre de transport. Pour les années 2024 et 2025, prévoir une majoration de 0,25\$ par titre de transport pour l'ensemble de la grille tarifaire. Consultez les nouvelles grilles tarifaires en **annexe D**.

À la même date, s'effectuera également le retrait des Retours Sur Appels (RSA) pour les déplacements autres que médicaux du Transport Adapté. Effectivement, cette option de pouvoir réserver un transport adapté en formule retour sur appel (sans heures prédéterminées) sera bientôt réservée uniquement aux usagers ayant un besoin médical. Cette option du TA exerçait une pression supplémentaire inutile sur le service représentant quotidiennement plus de 60 déplacements non répartis à intégrer aux routes. Cette forte demande occasionnait des délais assez longs pour les usagers et par le fait même certains retards pour ceux qui avaient pris le soin de réserver un retour à heure fixe. C'est pourquoi le conseil des maires a entériné la décision de réserver ces déplacements uniquement à partir d'adresse à caractère médical ou pour des soins professionnels physiques ou mentaux.

ANNEXE A



GRILLE TARIFAIRE - Circuits urbains

15 DÉCEMBRE 2023		Circuits Urbains	
		régulier	réduit
Circuits Urbains			
	Unitaire	3,00 \$	
	10 billets	24,00 \$	14,40 \$
	L-Pass. Mens.	57,00 \$	34,20 \$

15 DÉCEMBRE 2023

		ZONE 4 RAWDON		ZONE 3 SAINT-AMBROISE- DE-KILDARE		ZONE 1 JOLIETTE ST-CHARLES-BORR.	
		régulier	réduit	régulier	réduit	régulier	réduit
ZONE 1							
JOLIETTE ST-CHARLES-BORR.	Unitaire	7,75 \$		6,25 \$		4,00 \$	
	6 billets	39,45 \$	23,65 \$	32,30 \$	19,35 \$	20,70 \$	12,40 \$
	L-Pass. Mens.	176,75 \$	106,05 \$	144,85 \$	86,90 \$	81,40 \$	48,85 \$
ZONE 3							
SAINT-AMBROISE- DE-KILDARE	Unitaire	5,00 \$		4,00 \$			
	6 billets	25,10 \$	15,05 \$	20,70 \$	12,40 \$		
	L-Pass. Mens.	112,65 \$	67,60 \$	81,40 \$	48,85 \$		
ZONE 4							
RAWDON	Unitaire	4,00 \$					
	6 billets	20,70 \$	12,40 \$				
	L-Pass. Mens.	81,40 \$	48,85 \$				

ANNEXE D

15 DÉCEMBRE 2023

		ZONE 1 SAINT-LIN- LAURENTIDES		ZONE 2 STE-SOPHIE	
		régulier	réduit	régulier	réduit
ZONE 1					
ST-LIN-LAURENT.	Unitaire	4,00 \$			
	6 billets	19,80 \$			
	L-P Mensuel	90,70 \$	54,45 \$		
ZONE 2					
STE-SOPHIE	Unitaire	4,25 \$			
	6 billets	21,70 \$	13,00 \$		
	L-P Mensuel	95,60 \$	57,35 \$		
ZONE 3					
ST-JÉRÔME	Unitaire	8,00 \$		4,25 \$	
	6 billets	40,30 \$	24,15 \$	21,70 \$	13,00 \$
	L-P Mensuel	184,25 \$	110,55 \$	95,60 \$	57,35 \$

Dernière modification : 14 novembre 2023

GRILLE TARIFAIRE - Circuit # 50
(Joliette - Repentigny - Montréal)

15 DÉCEMBRE 2023

		ZONE 5		ZONE 4		ZONE 3	
		Lavaltrie		Joliette St-Paul		Ste-Marie-Salomé Crabtree	
		régulier	réduit	régulier	réduit	régulier	réduit
ZONE 1							
Montréal Radisson	Unitaire	8,50 \$		11,00 \$		9,50 \$	
	6 billets	43,50 \$	26,10 \$	55,75 \$	33,45 \$	48,85 \$	29,30 \$
	L-Pass. Mens.	162,15 \$	97,30 \$	207,85 \$	124,70 \$	182,35 \$	109,40 \$
ZONE 2							
Repentigny	Unitaire	5,75 \$		9,25 \$		7,00 \$	
	6 billets	29,50 \$	17,70 \$	46,90 \$	28,15 \$	35,85 \$	21,50 \$
	L-Pass. Mens.			175,40 \$	105,25 \$	133,90 \$	80,35 \$
ZONE 6							
L'Assomption	Unitaire			7,00 \$		4,75 \$	
	6 billets			35,85 \$	21,50 \$	24,55 \$	14,75 \$
	L-Pass. Mens.			133,90 \$	80,35 \$	91,30 \$	54,75 \$
ZONE 3							
Ste-Marie-Salomé Crabtree	Unitaire			4,75 \$		3,50 \$	
	6 billets			24,55 \$	14,75 \$	17,40 \$	10,45 \$
	L-Pass. Mens.			91,30 \$	54,75 \$	65,10 \$	39,05 \$
ZONE 4							
Joliette St-Paul	Unitaire	6,75 \$		3,50 \$			
	6 billets	34,50 \$	20,70 \$	17,40 \$	10,45 \$		
	L-Pass. Mens.	130,00 \$	78,00 \$	65,10 \$	39,05 \$		

GRILLE TARIFAIRE - JOLIETTE / BERTHIERVILLE / LAVALTRIE (131-138)

15 DÉCEMBRE 2023

		ZONE 1		ZONE 5		ZONE 6		ZONE 4	
		JOLIETTE		LAVALTRIE		LANORAIE		BERTHIERVILLE	
		régulier	réduit	régulier	réduit	régulier	réduit	régulier	réduit
ZONE 4									
BERTHIERVILLE STG ST-IGNACE-DE-LOY	Unitaire	6,75 \$		6,75 \$		3,75 \$		3,75 \$	
	6 billets	34,50 \$	20,70 \$	34,50 \$	20,70 \$	18,55 \$	11,15 \$	18,55 \$	11,15 \$
	L-Pass. Mens.	130,00 \$	78,00 \$	130,00 \$	78,00 \$	70,00 \$	42,00 \$	70,00 \$	42,00 \$
ZONE 6									
LANORAIE	Unitaire	6,75 \$		3,75 \$		3,75 \$			
	6 billets	34,50 \$	20,70 \$	18,55 \$	11,15 \$	18,55 \$	11,15 \$		
	L-Pass. Mens.	130,00 \$	78,00 \$	70,00 \$	42,00 \$	70,00 \$	42,00 \$		
ZONE 5									
LAVALTRIE	Unitaire	6,75 \$		3,75 \$					
	6 billets	34,50 \$	20,70 \$	18,55 \$	11,15 \$				
	L-Pass. Mens.	130,00 \$	78,00 \$	70,00 \$	42,00 \$				
ZONE 1									
JOLIETTE	Unitaire	3,75 \$							
	6 billets	18,55 \$	11,15 \$						
	L-Pass. Mens.	70,00 \$	42,00 \$						

ANNEXE D

Transport Adapté - À l'intérieur de la MRC de Joliette



	Joliette Métropolitain*	St-Paul	Village St-Pierre	Notre-Dame-de-Lourdes	St-Thomas	St-Ambroise	Crabtree	Ste-Mélanie	
1	Joliette Métropolitain*	2,50	3,00	2,75	3,50	3,25	3,75	3,25	4,25
2	St-Paul	3,00	2,50	2,75	4,00	3,50	4,50	2,75	4,75
3	Village St-Pierre	2,75	2,75	2,50	3,75	3,50	4,25	3,00	4,50
4	Notre-Dame-de-Lourdes	3,50	4,00	3,75	2,50	4,00	3,50	4,25	3,50
5	St-Thomas	3,25	3,50	3,50	4,00	2,50	4,50	3,50	5,00
6	St-Ambroise	3,75	4,50	4,25	3,50	4,50	2,50	4,50	3,50
7	Crabtree	3,25	2,75	3,00	4,25	3,50	4,50	2,50	5,00
8	Ste-Mélanie	4,25	4,75	4,50	3,50	5,00	3,50	5,00	2,50

Transport Adapté - Hors-territoire

(À partir de n'importe quelle municipalité dans la MRC)

9	St-Alexis	6,75
10	St-Esprit	7,25
11	St-Jacques	6,25
12	St-Jean-de-Matha	7,25
13	St-Liguori	6,25
14	Ste-Marie-Salomé	6,25

Transport Adapté - Hors-territoire à horaire fixe

(À partir de n'importe quelle municipalité dans la MRC)

15	Rawdon	7,00
16	St-Félix	6,00

Transport Adapté - Hors-territoire

(À partir de n'importe quelle municipalité dans la MRC)

Destinations pour de services adaptés ou médicaux qui ne sont pas offerts à l'intérieur de la MRC de Joliette

17	Berthierville	7,25
18	L'Assomption	7,25
19	Lavaltrie	6,75
20	Repentigny	10,25
21	St-Gabriel	10,25

*Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et St-Charles-Borromée

Source: Clara Chevette
Agente aux communications
MRC de Joliette
450 759-2237 poste 232
communication@mrcjoliette.qc.ca